

École doctorale Sciences, technologies, santé Galilée
Conseil
12 septembre 2024

Représentants des unités de recherche :

BESSIS Natacha
BODINI Olivier
BOISSIER Marie-Christophe, excusé
CHARNOIS Thierry, absent
FERON Christophe
HASSOUNI Khaled, absent
HU Yueyun,
MOKRAOUI Anissa
NIER Francis
PERRIN Hélène
SAVARIN Philippe, représenté par BODINI Olivier
VARIN-BLANK Nadine, représentée par BESSIS Natacha
VREL Dominique

Représentants des personnels ingénieurs, techniciens et administratifs :

ARIAS Jaime, excusé
GIROD Séverine

Doctorantes et doctorants élus parmi les doctorants inscrits à l'école doctorale :

BADJI Hamed, absent
BOUZIDI Houda Ghazlane absente
HAYOUN Maya, absente
PAYEN DE LA GARANDERIE Marie, absente
TRIAUD Romain, absent

Personnalités extérieures :

GREGOIRE Gilles, absent
HIBTI Mohamed, absent
KERN Michel, représenté par NIER Francis

Invités permanents :

ATTAL Jean-Pierre, absent
BEGUIN François, absent
CARON Sandrine
CHAMERON Stéphane, absent
CHARNAUX Nathalie, absente
LÉPINE Alexandra, excusée
MANIL Bruno, excusé
MOLINIER Pascale, absente
OUDAR Olivier, absent
PLANES Carole, absente

Ordre du jour

1. Informations générales,
2. Attribution des contrats doctoraux – campagne 2024, deuxième session (vote),
3. Attribution du contrat doctoral partiel – campagne 2024 (vote),
4. Questions diverses.

Le quorum est atteint à 10H00, Olivier Bodini ouvre le conseil de l'école doctorale Sciences,

technologies, santé Galilée.

1. Informations diverses

- Olivier Bodini annonce qu'il s'agit d'un conseil exceptionnel pour la deuxième session des contrats doctoraux 2024.
- La journée de rentrée des doctorants et des doctorantes aura lieu le 08 novembre 2024 sur le campus de Bobigny.
- La journée des deuxièmes années aura lieu le 17 octobre 2024 à partir de 14H à l'amphithéâtre Euler.
- Un changement de direction a eu lieu au LIPN qui induit un changement du membre du conseil de l'ED représentant le LIPN, le changement sera effectif au prochain conseil car la personne n'est pas présente aujourd'hui.
- Olivier Bodini rappelle que le prochain conseil de l'ED qui aura lieu le 11 octobre après-midi sera consacré à l'élection de la nouvelle direction de l'ED. Il annonce qu'à priori, Natacha Bessis se présentera en tant que directrice et lui-même en tant que directeur adjoint. Ils devront présenter le bilan de leur mandature actuelle.
- Olivier Bodini souhaite soumettre au vote du conseil la demande de M. Konstantinos Giotis afin qu'il puisse bénéficier d'un supplément de deux mois pour le paiement de sa bourse au mérite. Olivier Bodini annonce qu'il reste un budget suffisant et qu'il y est favorable.

Yueyun HU demande si ces deux mois sont demandés pour terminer la thèse. Camille Anzanello répond que non, il s'agit d'un délai demandé pour terminer ses travaux au sein du LSPM avant de retourner en Grèce dans le cadre de la cotutelle. Hélène Perrin ajoute qu'il serait dommage d'avoir le budget nécessaire et de ne pas l'utiliser.

Olivier Bodini soumet la demande au vote :

Vote :

Contre :

Pour : 12

Abstention :

La demande de deux mois supplémentaires de bourse au mérite pour M. Konstantinos Giotis est approuvée à l'unanimité.

2. Attribution des contrats doctoraux – campagne 2024, deuxième session (vote),

Olivier Bodini rappelle que le candidat retenu en juin pour le contrat doctoral du L2TI a démissionné. Le contrat a été remis au concours pour ne pas le perdre.

Le jury était composé d'Anissa Mokraoui, Damiano Mazza, Emmanuel Viennet et Natacha Bessis.

Natacha Bessis présidente du jury, présente les résultats de l'audition.

Il y'a eu trois candidats pour un contrat. Un candidat est classé sur liste principale, deux candidats ne sont pas classés.

Olivier Bodini ajoute que le candidat retenu avait été classé sur liste complémentaire lors de la campagne initiale. C'est une bonne chose qu'il ait été retenu pour ce contrat.

Olivier Bodini rappelle que trois contrats étaient à pourvoir au pôle physique-matériaux. Deux contrats étaient à pourvoir au LSPM et un au LPL.

Au LSPM, les deux contrats sont pourvus sans liste complémentaires.

Au LPL, il y'a eu trois candidats pour un contrat. Un candidat a été classé en liste principale, un candidat a été classé en liste complémentaire et un candidat n'a pas été retenu.

Les directeurs et directrices d'unité ajoutent que tous les candidats retenus acceptent normalement leur contrat.

Vote :

Contre :

Pour : 12

Abstention :

L'attribution des contrats doctoraux – campagne 2024, deuxième session est approuvée à l'unanimité.

3. Attribution du contrat doctoral partiel – campagne 2024 (vote),

Olivier Bodini rappelle que suite à la démission d'un contrat doctoral, il reste un reliquat de 16 mois qui a été ouvert à la deuxième session des contrats doctoraux 2024. Il faut combler 20 mois avec un autre financement.

Natacha Bessis précise que le jury était composé d'elle-même, Francis Nier et Dominique Ledoux.

Il n'y a eu qu'un seul candidat pour tous les pôles. Le candidat c'était déjà présenté lors de la première session du concours au LIPN, il avait été classé cinquième pour quatre contrats. Il postule cette fois à l'EREN et est classé sur liste principale.

Olivier Bodini ajoute que le sujet a été un peu modifié car il y a eu un changement d'unité de recherche mais qu'il reste sur le même thème.

Olivier Bodini précise que le complément de financement est assuré par un financement ANR. Il bénéficie en effet d'un financement postdoctoral que l'ANR et les partenaires ont accepté de transformer en contrat doctoral partiel. Le co-encadrement de la thèse sera réalisé par le partenaire ANR.

Dominique Vrel demande si la thèse sera terminée avant la fin de l'ANR. Olivier Bodini répond que oui.

Séverine Girod demande si l'ANR est gérée par notre université. Olivier Bodini répond que oui, elle est gérée par le pôle partenariat de la direction de la recherche.

Françis Nier demande si le candidat sera rattaché à l'EREN. Olivier Bodini répond que oui. Françis Nier ajoute que s'il y'a des missions d'enseignement, il vaudrait mieux que le candidat soit au LIPN. Olivier Bodini répond qu'il va en faire part à l'EREN.

Olivier Bodini précise que le candidat sera également rattaché au LIP6 (Sorbonne Université) pour le côté informatique.

Yueyun HU demande si le contrat démarrera au 1^{er} octobre. Olivier Bodini répond que normalement oui.

Vote :

Contre :

Pour : 12

Abstention :

L'attribution du contrat doctoral partiel – campagne 2024 est approuvée à l'unanimité.

Oliver Bodini rappelle que pour qu'il puisse valider les dossiers des candidats sur la plateforme doctorants, il doit obligatoirement y figurer les relevés de notes de M2 définitifs comportant la note de stage, ainsi que l'attestation de réussite ou le diplôme.

Les stages se terminant parfois tard (fin septembre voir octobre), il est impossible de valider les dossiers avant que les jurys de masters ne se soient réunis.

Françis Nier ajoute que d'autres difficultés s'ajoutent à cette problématique. Tant que les doctorants et doctorantes ne sont pas inscrits, ils ne peuvent, par exemple commencer leurs missions d'enseignement.

Il est proposé de faire un mail explicatif aux candidats et aux candidates.

4. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 11H.